

# CORONAVIRUS COVID-19



## Fiche conseil : ateliers, dépôts et bureaux du BTP

### RESPECTER LES CONSIGNES GÉNÉRALES



-> Se laver les mains correctement (<https://www.youtube.com/watch?v=SxaQ5NEKia4>)

### CONSEILS PERSONNELS à RISQUES

-> Se référer au site Ameli.fr et/ou avis médecin traitant. (<https://www.ameli.fr/assure/actualites>)

### CONSEIL AUX ADHÉRENT(E)S ET SALARIÉ(E)S

Si vous présentez des signes de Covid19, merci de ne pas vous présenter à Par'Temps, contactez-nous par téléphone au 02 43 72 96 05 ou par mail [direction@partemps.fr](mailto:direction@partemps.fr)

### QUELS SONT LES RISQUES DE TRANSMISSION DU COVID-19 ?

#### QUAND VOUS ÊTES TOUCHÉ.E PAR UN POSTILLON OU UNE GOUTTELETTE CONTAMINÉE

-> Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection.

-> Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

## QUAND VOUS PORTEZ VOS MAINS OU UN OBJET CONTAMINÉ AU VISAGE

-> Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.

Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures.

-> Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

## 3 PHASES ESSENTIELLES DANS TOUTE ACTION

### 1- PRÉPARER

-> Prenez les rendez-vous par téléphone uniquement

-> Reportez les interventions non urgentes

-> Identifiez les interventions qui peuvent être faites seule

-> Informez avant l'intervention le client des modalités d'intervention

-> Évitez le covoiturage : attribuez si possible un véhicule individuel. À défaut, positionnez-vous en diagonale par rapport au conducteur (siège arrière droit) pour respecter la règle de 1 m. minimum entre les personnes. Si le véhicule est une camionnette, n'utilisez pas le siège central.

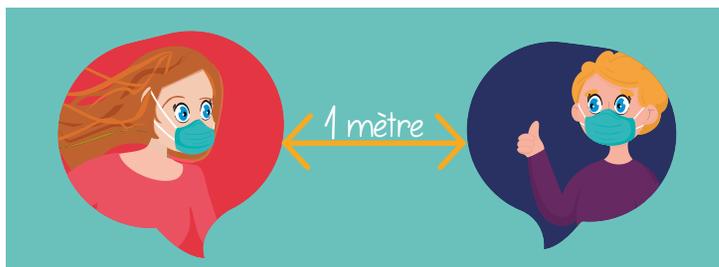
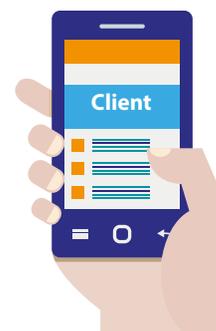
-> Attribuez des outils individuels (avec marquage)

-> Si vous ne disposez pas de matériel dédié à chaque salarié.e, prévoyez son nettoyage après chaque utilisation

-> Munissez les intervenants de gel hydroalcoolique, d'essuie-main à usage unique, de combinaisons jetables, de matériel de nettoyage et de lingettes, d'un contenant hermétique identifié pour conserver tous les déchets

-> Demandez au client s'il existe des risques d'exposition au coronavirus sur le lieu d'intervention (établissement accueillant du public, établissement de soins...). Dans ce cas et si l'intervention ne peut être différée :

- Demandez que l'intervention soit effectuée hors présence de personnes
- Demandez que les gestes barrières soient strictement respectés à votre arrivée (distance d'1 m. au moins entre toute personne et l'intervenant tout au long de l'intervention...)
- Équipez l'intervenant d'un masque
- Demandez au client de faciliter l'accès à la zone de travail en laissant si possible les portes ouvertes, la lumière allumée... afin d'éviter les contacts sur des surfaces contaminées
- Informez les salarié.es des mesures à prendre, assurez-vous qu'elles sont comprises



## ZOOM

Si l'intervention a lieu dans un établissement occupant d'autres salariés ou recevant du public, adaptez les mesures de prévention consécutives à la coactivité, aux risques spécifiques d'exposition au coronavirus (conditions d'accès sur le site, accompagnement sur la zone de travail, consignes applicables sur le site d'accueil, moyens éventuellement mis à disposition, accès aux vestiaires et installations sanitaires...).

## 2- RÉALISER

Faites appliquer les consignes suivantes :

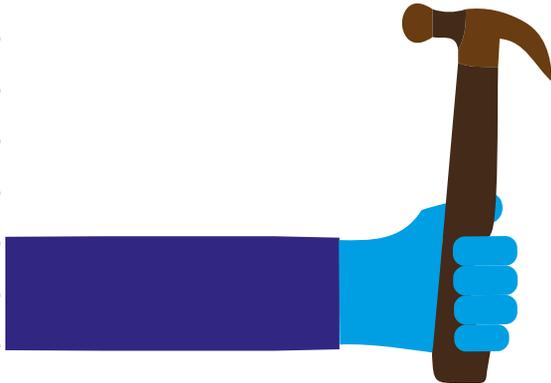
-> Confirmez au client à l'arrivée les mesures qui vont être prises pour éviter toute contamination

-> Respectez les mesures barrières :

- En cas d'intervention dans des espaces confinés ou exigus exposant à des contacts potentiellement contaminants (eaux usées du réseau sanitaire, cuvettes des toilettes, tuyauteries, etc.) et contraignant d'adopter des postures à genoux, assises, sur le dos, etc., utilisez une combinaison à usage unique (par dessus les vêtements de travail)

- En cas de présence incontournable d'autres personnes à proximité, respectez une distance d'1 mètre minimum entre toute personne et l'intervenant tout au long de l'intervention

- Nettoyez préalablement la zone d'intervention (nettoyage à l'aide de lingettes à usage unique, séchage avec un chiffon à usage unique)

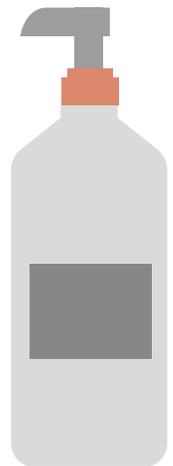


Pendant l'intervention :

-> Ne portez pas les mains ou tout objet à la bouche, au nez ou aux yeux

-> Lavez-vous les mains avec du savon chez le client (nettoyer les robinets avec une lingette au préalable) ou à défaut avec un gel hydroalcoolique, ainsi qu'à chaque changement de tâche et avant de boire, manger ou fumer ; les sécher avec un papier essuie-mains à usage unique

-> Si l'intervention doit être effectuée en binôme et que le respect de la distance minimale ne peut être assurée, portez un masque et/ou une visière pleine face



## 2- RÉALISER (suite)

Une fois l'intervention terminée, avant de pénétrer dans le véhicule :

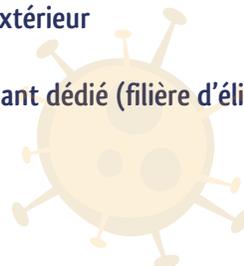
-> Évitez de faire signer le bordereau d'intervention (privilégier l'envoi d'un e-mail de confirmation d'intervention). À défaut, en cas de signature sur tablette, désinfectez celle-ci ainsi que le stylet ; en cas de signature papier, demandez au client d'utiliser son propre stylo

-> Retirez la combinaison en l'enroulant sur elle-même avec intérieur de la combinaison sur l'extérieur



-> Placez les lingettes et la combinaison dans un sac à déchets dans le contenant dédié (filière d'élimination classique)

-> Nettoyez l'outillage à l'extérieur avant de pénétrer dans le véhicule



## 3- VÉRIFIER

-> Vérifiez le respect du plan de nettoyage des véhicules et des outils en fin de journée ou à chaque changement d'utilisateur

-> Organisez un retour d'expérience quotidien des difficultés, dysfonctionnements et situations imprévues rencontrées dans la journée de façon à adapter les consignes



**EN CAS DE SYMPTÔMES, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT.  
EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, CONTACTEZ LE 15**

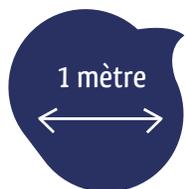


POUR ALLER PLUS LOIN

Vous avez besoin de plus de conseils, n'hésitez pas à vous rendre sur votre espace salarié(e) et/ou adhérent(e).



Le maximum de personnel est en télétravail, pour que le minimum soit présent sur site



La distance d'un mètre entre les personnes, doit être matérialisée (marquage au sol)



L'accès aux espaces et salles de réunion est limité, leurs capacités d'accueil sont indiquées à l'entrée



Nettoyez les surfaces de contact fréquent toutes les deux heures et lieux collectifs au minimum deux fois par jour : poignées de porte, tables, comptoirs, sols...



La localisation des lavabos pour le lavage des mains est affichée de manière visible à chaque entrée



Des produits désinfectants et gels hydroalcooliques sont mis à disposition dans les lieux fréquentés et à proximité des surfaces de contact



Les consignes sanitaires sont affichées et visibles